



Crise togolaise : Ce qu'il faut retenir des concertations entre les facilitateurs et les parties prenantes

Les facilitateurs désignés par la CEDEAO pour aider le Togo à sortir de la crise politique étaient à Lomé ce mercredi pour de nouvelles concertations avec les parties prenantes notamment le pouvoir en place, le Gouvernement et la coalition des 14 partis de l'opposition.

Les présidents ghanéen Nana Akufo-Addo et guinéen Alpha Condé ont échangé avec les protagonistes et ont signifié à la fin des discussions, avoir pris acte des positions et préoccupations exprimées par chacune des parties. Selon le communiqué ayant sanctionné cette journée de concertation, les deux facilitateurs examineront en détail les différentes préoccupations exprimées et feront rapport au prochain sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

Ils ont toutefois fait diverses recommandations notamment à l'endroit des partis politiques aussi bien du pouvoir que de l'opposition et de toutes les forces vives togolaises qui sont invités à s'abstenir de tout acte et de tout agissement susceptible de constituer une menace à la paix et à la

stabilité du Togo et dans la sous-région.

Les facilitateurs ont demandé aux partis politiques de l'opposition et du pouvoir de faire preuve de retenue pour ne pas compromettre les efforts en cours. Ils ont par ailleurs félicité le Gouvernement pour les mesures d'apaisement déjà prises et l'encouragent à les poursuivre notamment par la libération des personnes arrêtées lors des manifestations politiques.

Nana Akufo-Addo et Alpha Condé invitent par ailleurs le Gouvernement à étudier la possibilité d'étendre le droit de manifester à l'ensemble du territoire national dans le respect de l'ordre public et des lois en vigueur afin de garantir la liberté de manifester de même que la sécurité des biens et des personnes.

De leur côté, les citoyens sont également invités à collaborer avec toutes les autorités compétentes afin de retrouver les armes emportées à Sokodé.

Également à retenir à l'issue des négociations, l'accord entre les parties pour la poursuite des activités du parlement conformément à la constitution au-delà de l'échéance prévue. *« Durant cette période, les préparatifs des élections restent suspendus, étant entendu qu'il est souhaitable que ces élections se tiennent avant fin novembre 2018 »*, précise le communiqué.

Les acteurs de la classe politique togolaise sont enfin invités par les facilitateurs à maintenir la dynamique de dialogue et de concertation pour un règlement pacifique notamment la recherche de consensus.

Cris DADA